



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Le Fonds collège-industrie pour l'innovation (FCII)

Printemps 2011



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Aperçu

- La FCI en bref
- La FCI et les collèges
- Le Fonds collège-industrie pour l'Innovation
 - Vue d'ensemble et objectifs
 - Admissibilité
 - Contributions des partenaires
 - Volet 1
 - Volet 2



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

La FCI en bref

- Organisme autonome créé en 1997
- Renforcer la capacité de recherche des établissements canadiens
- Couvre tous les domaines
- Décisions de financement fondées sur l'excellence
- Défraie 40% des coûts liés à l'infrastructure
- Couvre certains frais d'exploitation
- Favorise une vision stratégique de la part des établissements



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

La FCI et les collèges

- 1999 – 2000
 - Fonds de développement de la recherche dans les collèges
- 1999 – À présent
 - Fonds d'innovation / Fonds des initiatives nouvelles / Fonds de l'avant-garde
- 2010 – 2012
 - Fonds collège-industrie pour l'innovation (FCII) : 25 M\$ pour rehausser la capacité existante des collèges



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Innovation dans les entreprises

«La création, l'adoption et l'adaptation du savoir et de la technologie pour élaborer ou améliorer un produit, un processus ou un service, dans le but de stimuler la productivité et la compétitivité d'une entreprise ou d'un secteur d'activité»



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

FCII - Objectifs

- Accroître la compétitivité des partenariats menant à **l'innovation dans les entreprises**
- Renforcer la **capacité de recherche appliquée** et de développement technologique du collège
- Fournir au **personnel hautement qualifié** des occasions de participer aux activités de recherche appliquée
- Générer des **retombées** socio-économiques



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Aperçu

Volet 1 : Infrastructure de recherche
– **20 M\$** pour deux concours

Volet 2 : Infrastructure associée à une demande CRSNG du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de renforcement de l'innovation (sur 5 ans)
– **5 M\$** pour deux concours d'ICC # 8 et 9

- Jusqu'à 800 k\$ en coûts admissibles FCI
- Limite d'une demande par collège par concours



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Clientèle visée

Capacité de R&D établie – Volets 1 et 2

- Déjà obtenu du financement pour la R&D, (e.g. de la FCI, CRSNG-ICC ou programmes provinciaux, secteurs privés)

Collèges avec une capacité émergente ou en expansion vers de nouveaux domaines de recherche peuvent se tourner vers d'autres programmes d'ICC pour bâtir leur capacité



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Admissibilité

- Collèges: mandat premier est d'accorder des diplômes d'études collégiales
- Établissement doit avoir rencontré les exigences en matière d'admissibilité de la FCI:
 - *Documents requis avant le 10 avril 2011*
- Volet 2: doivent aussi être admissibles à l'un des conseils (c.-à-d. le CRSNG, les IRSC ou le CRSH)
- Tous les établissements admissibles doivent fournir leur **déclaration d'adhésion** en **avril** et leur **plan de recherche stratégique** à jour d'ici juin 2011

Admissibilité : écrire à CFII@innovation.ca



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Caractéristiques d'un projet recevable

- Pour des activités de R&D nécessitant de l'équipement de recherche
- Infrastructure de recherche servant à plus d'un chercheur
- Comprends des partenariats concrets avec le secteur privé
- Suite de projets dans un domaine prioritaire de recherche
- En général, l'infrastructure doit être localisée sur le site du collège



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Utilisation de l'infrastructure

- Infrastructure utilisée principalement pour mener des activités de recherche et formation en recherche par les professeurs-chercheurs, les partenaires, les professionnels de recherche, techniciens et autre personnel hautement qualifié

Exemples:

- Stages d'étudiants en recherche ou poste à temps partiel en recherche
 - Réalisation d'un projet étudiant crédité dans le cadre de travaux de recherche du corps professoral
-
- Ne peut être utilisée à des fins éducatives



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Coûts admissibles

La FCI finance 40% des:

- Équipements et composantes
- Logiciels
- Collections scientifiques
- Bases de données
- Rénovations ou constructions mineures pour loger les équipements FCI

Voir section 4.5 du [Guide des programmes](#)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Coûts non-admissibles

- Achat ou location de terrain ou d'immeuble
- Accès à des réseaux haute-vitesse nationaux (p.ex, CAnet) et régionaux
- Espace de bureaux et salles de réunion, fournitures de bureau
- Consommables
- Coûts directs de la recherche:
 - Exemption de la charge d'enseignement
 - Déplacements
 - Salaires et avantages sociaux des étudiants

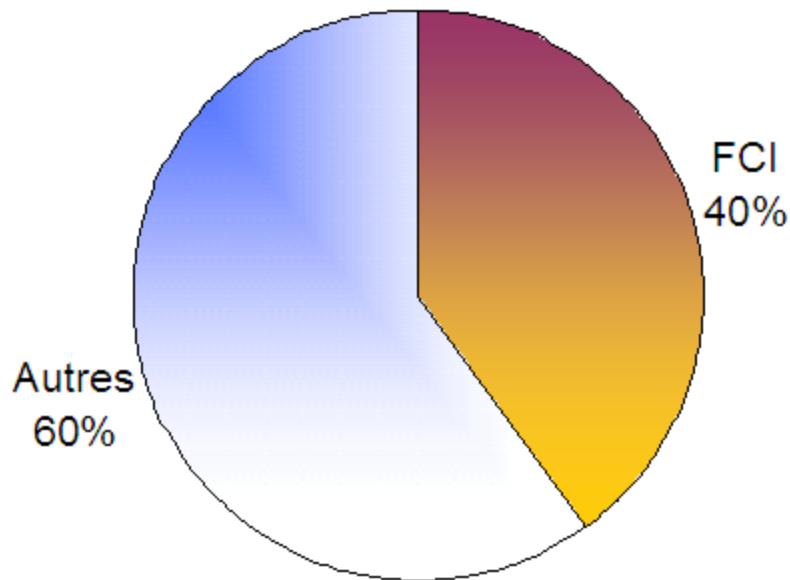


Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Montage financier

Partenaires financiers admissibles:

- Secteur privé
- Collèges
- Départements ou agences fédéral ou provincial
- OBNL
- Fournisseurs



- Contrepartie du CRSNG, CRSH, IRSC non-admissible au calcul du 60%
- Contribution en nature permise
- Doivent être garanties dans les neuf mois suivant la décision de financement

FCII - Volet 1



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Échéancier

2011

10 Avril → Admissibilité à la FCI et déclaration d'adhésion

Juin' 11

10 Juin → Dépôt de l'avis d'intention et plan de recherche stratégique

Concours 1

30 Sep. → Dépôt de la proposition

Évaluation des propositions

1- Experts

2- CEM

2012

Jan. → Rencontre du comité d'évaluation multidisciplinaire

Juin' 12

Mars → Décision du CA de la FCI et annonce des résultats

Juin → Dépôt de l'avis d'intention concours 2

Concours 2



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Avis d'intention

- 1 p. • Page couverture : titre et responsable du projet, établissement demandeur, montant demandé, disciplines, mots clés, signature
- 1 p. • Liste des participants clés (au plus 8) – noms et affiliations
- 1/2 p. • Principaux partenaires du secteur privé (au plus 5)
- 1/2 p. • Aperçu du programme de recherche appliqué et de développement technologique
- 1/2 p. • Demande d'infrastructure
- 2 p. • Évaluateurs suggérés (min. de 6)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Évaluateurs

Les évaluateurs suggérés :

- Expertise dans le domaine de la demande ou la R&D dans le secteur privé ou la recherche en milieu collégial
- Peuvent provenir de divers secteurs (académique, gouvernement etc.)
- Canadien ou international
- Possèdent les capacités linguistiques nécessaires

Un évaluateur ne doit PAS:

- Être du même établissement que le demandeur ou les partenaires au projet
- Figurer dans l'avis d'intention ni la proposition
- Avoir été un collaborateur/étudiant des participants à la proposition durant les 6 dernières années

La FCI se réserve le droit de choisir les évaluateurs



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Soumission de l'avis

1. Avril: FCI fournit aux institutions leurs mots de passe pour le portail institutionnel de la FCI
2. Création de compte personnel du responsable du projet et de tous les participants clés
3. Création de l'avis d'intention par le responsable de projet
4. Invitation et consentement des participants clés à l'avis d'intention
5. Soumission et révision de l'avis par l'établissement
6. Soumission en ligne par l'établissement à la FCI
7. Par la poste: Établissement fait parvenir la copie signée à la FCI avant le 10 juin



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Proposition

- 1 p. • Sommaire du projet
- 2 p. • Capacité du collège et rendement antérieur
- 8 p.+ • Contribution à l'innovation dans les entreprises + jusqu'à 5 lettres de soutien (2 pages) + Fichier PDF pour inclure graphiques et images
- 2 p. • Besoin en infrastructure
- 2.5 p. • Pérennité de l'infrastructure + budget exploitation (5 ans)
- 5 p. • Équipe: biographies des membres; expertise et complémentarité
- 1 p. • Formation de personnel hautement qualifié
- 1 p. • Retombées pour le Canada
- 2 p. • Indicateurs de performance
+ Module financier

Disponible en ligne en mai



Critères FCI

1. Contribution à l'innovation dans les entreprises
2. Renforcer la capacité de recherche appliquée et de développement technologique des collèges
3. Générer des retombées pour le Canada



Processus en deux étapes :

1. Évaluation par des experts

- permet d'analyser les forces et les faiblesses des propositions en regard des critères d'évaluation.

2. Comité d'évaluation multidisciplinaire

- Reçoit les rapports d'experts et évalue chaque proposition en regard des trois critères et des autres propositions
- Recommandation de financement selon l'enveloppe budgétaire au CA de la FCI pour décision finale

FCII - Volet 2



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

CFI et l'ICC-RI

Demande de financement combinée au programme d'Innovation dans les collèges et la communauté (ICC) – subvention de renforcement de l'innovation (RI) de cinq ans

- Participation de la FCI aux concours 8 et 9 de l'ICC-RI
- Coûts de recherche (CRSNG) et de l'infrastructure de recherche (FCI) **dans une demande**
- Admissibilité à l'un des trois conseils et FCI



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Échéancier

2011

Admissibilité à l'un des trois conseils

10 Avril

→ Admissibilité à la FCI

3 Juin

→ Dépôt de la lettre d'intention

1- Évaluation des lettres d'intention

Août

→ Invitation à soumettre la proposition

28 Oct.

→ Dépôt de la proposition

Évaluation des propositions

2- Experts

3- Comité de l'ICC

2012

Jan.

→ Rencontre du Comité de l'ICC

Mars

→ Décision du CA de la FCI et annonce des résultats

Juin

Concours 1

Novembre

Concours 2



Critères ICC et FCI combinés

1. Possibilité de contribuer à l'innovation au niveau local ou régional
 2. Excellence de la demande
 3. Ressources requises et utilisation de ces ressources
- + critères FCI sur la portion infrastructure



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Lettre d'intention

Conformément aux directives du programme de l'ICC-RI du CRSNG (Formulaire 186):

- Justification du budget: inclure brève description de l'infrastructure de recherche proposée et le montant prévu de la demande de financement à la FCI

Soumission directement au CRSNG

Instructions révisées sur le site du CRSNG mi-avril



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Proposition

Formulaire de demande complète ICC-RI du CRSNG soumis directement au CRSNG

Formulaire abrégé de la FCI soumis directement à la FCI:

- Besoin en infrastructure
- Plan pour assurer la pérennité de l'infrastructure de recherche et son maintien à la fine pointe
- Équipe : Expertise et Complémentarité
- Avantages pour le Canada
- Indicateurs de performance
- Module financier



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Conseils et rappel

- Définir ses besoins en infrastructure en fonction de sa stratégie institutionnelle
- Engager les partenaires du secteur privé le plus tôt possible
- Réfléchir aux évaluateurs potentiels
- Prendre contact avec votre chargé(e) de programme à la FCI
- Confirmer votre admissibilité à la FCI
- Consulter le *Guide des politiques et des programmes* de la FCI et l'appel de propositions en ligne



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Prochaines étapes

- **Avril** : séances d'information et webinaires
- **Été** : webinaires pour la préparation des propositions pour le volet 1
- **Août** : atelier du CRSNG pour la préparation des propositions invitées du volet 2 (par invitation)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Questions?

Prochaines séances d'information

Winnipeg: 18 Avril

Webinaire 1 (Français): 19 Avril

Webinaire 2 (Anglais): 29 Avril

Extras



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Contributions en nature

- Ressources non pécuniaires fournies à un projet par des partenaires externes
 - Don d'un équipement
 - Remise spéciale des fournisseurs
- La valeur marchande doit être rapportée à la FCI (prix net - en espèce + remise spéciale - en nature)
- Section 6.5 – Guide de la FCI décrit la documentation requise



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Admissibilité à la FCI

Exigences

- avoir une mission de recherche et de formation reconnue
- accorder aux chercheurs suffisamment de temps, d'argent, d'équipement, que les installations et les services nécessaires pour qu'ils puissent mener à bien leurs activités
- aucune contrainte concernant la publication des résultats
- être disposé à gérer les contributions de la FCI selon les exigences de cette dernière et avoir la capacité de le faire
- disposer d'un **corps professoral pleinement qualifié** pour mener des activités de recherche de façon autonome et **posséder un dossier de réalisations en recherche**
- être en mesure d'appuyer et de mener des activités de recherche

Énoncé des politiques du collège

Déclaration d'adhésion



[Guide des politiques et des programmes](#)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Admissibilité à la FCI

- disposer d'un **corps professoral pleinement qualifié** pour mener des activités de recherche de façon autonome et **posséder un dossier de réalisations en recherche**
- être en mesure d'appuyer et de mener des activités de recherche

Principaux documents requis

- liste du personnel de recherche de l'établissement
- description d'un échantillon représentatif des activités de recherche
- une liste complète des contributions de recherches au cours des trois dernières années
- une liste des subventions et des contrats de recherche attribués à l'établissement ou à ses chercheurs au cours des trois dernières années
- S'il y a lieu, liste des laboratoires et équipements disponibles

[Guide des politiques et des programmes](#)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

FEI

Fonds d'exploitation des infrastructures :

- Enveloppe supplémentaire équivalente à 30% de la contribution FCI pour l'infrastructure
- Pour l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure
 - Valable sur toute la durée de vie de l'infrastructure
 - Enveloppe accessible par réclamation annuelle de coûts admissibles
 - Coûts admissibles du FEI: Techniciens, électricité, réactifs, etc.

Voir section 4.6 du [Guide des programmes](#)



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Plan stratégique

Le Plan doit inclure:

- processus menant à son élaboration et ses principaux objectifs
- domaines prioritaires de recherche et de formation en recherche
- actions pour appuyer domaines prioritaires
- collaborations prévues
- plan de mesure de l'atteinte des objectifs

Plan stratégique est fourni aux évaluateurs



Canada Foundation for Innovation
Fondation canadienne pour l'innovation

Partenariats

- Participation du **secteur privé** essentielle (du début à la fin)
- Partenaires existants et prévus
- Lettres d'appui des partenaires devront accompagner la proposition
 - Démonstration d'intérêt et d'engagement
- Participation des autres secteurs permise mais non essentielle